

L'ACTION MUNICIPALE

Bulletin d'information de Saint-Hippolyte



Décembre 2013



MOT DU MAIRE

BRUNO LAROCHE
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca

PRÉFET DE LA MRC

Après avoir été comblé de votre confiance renouvelée lors du dernier scrutin, voilà que mes collègues de la MRC m'ont fait l'honneur de m'élire comme préfet de la MRC de la Rivière-du-Nord. Je tiens à les remercier pour cette marque de confiance. Sachez, chers collègues, que je présiderai nos rencontres avec la rigueur, la transparence et le souci d'équité que commande cette fonction.

À vous, gens de chez-nous, je tiens à vous assurer de ma continuelle et dévouée disponibilité. Je continuerai d'être à votre écoute et à faire entendre votre voix au sein des différentes instances (gouvernementales, MRC, UMQ). Depuis 4 ans, Saint-Hippolyte a su se démarquer, se faire entendre, et devenir lentement, mais sûrement, une communauté dynamique axée sur le développement durable, un milieu où la qualité de la vie passe avant tout. C'est à cette enseigne que nous poursuivrons nos actions au cours du prochain mandat.

INAUGURATION DE LA NOUVELLE CASERNE

Nous inaugurerons notre nouvelle caserne de pompiers en mars 2014. Pour l'occasion, nous tiendrons une journée porte ouverte. Amenez vos tous petits voir nos nouvelles installations.

Des pompiers répondront à toutes vos questions et pourront vous faire visiter cette nouvelle infrastructure fin prête pour assurer la sécurité de nos familles. Le jour et l'heure exacts seront annoncés sur notre site internet et dans L'Action municipale de février. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

LE CALENDRIER 2014

Vous recevrez, d'ici Noël, la 1^{ière} édition du calendrier annuel de la Municipalité de Saint-Hippolyte. Cet outil de référence contient les dates importantes relatives aux activités et aux services offerts à la population, des rappels utiles concernant la réglementation ainsi que plusieurs informations vous permettant de mieux profiter des services et des ressources disponibles. Illustré des multiples paysages enchanteurs de chez-nous qui témoignent de la richesse exceptionnelle de notre patrimoine

naturel et qui font notre fierté d'habiter Saint-Hippolyte. Ce calendrier vous plaira, j'en suis convaincu.

BUDGET 2014

Le budget 2014 sera dévoilé et adopté le 16 décembre prochain. Ainsi les faits saillants du discours du budget seront publiés dans L'Action municipale de janvier.

NOS MEILLEURS VŒUX DE NOËL

En terminant, je veux vous transmettre au nom de tous les membres du Conseil nos meilleurs vœux à l'occasion de la période des fêtes. Que ce temps de réjouissances vous permette de marquer un temps d'arrêt et de vous retrouver en famille, entre amis, afin de partager les petits bonheurs de la vie. De grâce, soyez prudent sur les routes ! Ne vous gênez pas pour utiliser au besoin les services d'Opération Nez Rouge, secteur Saint-Jérôme, si vous n'êtes pas en mesure de conduire ou encore les services de l'organisme Transport adapté et collectif de la MRC Rivière-du-Nord.

Bruno Laroche, maire

LE MAIRE LAROCHE DEVIENT PRÉFET DE LA MRC

Le 27 novembre dernier, les maires de la MRC de la Rivière-du-Nord étaient réunis afin de procéder à l'élection de celui qui allait devenir le préfet de la MRC pour les 2 prochaines années. C'est le maire de Saint-Hippolyte qui fut élu par ses pairs. Reconnu pour l'acuité de son jugement politique, sa convivialité, son esprit d'équipe, sa grande disponibilité, voilà une belle marque de confiance et de reconnaissance envers le leadership rassembleur que pratique Bruno Laroche. Félicitations !

BIBLIOTHÈQUE

Horaire des fêtes

La bibliothèque sera fermée du 21 décembre au 3 janvier. L'horaire habituel reprendra samedi le 4 janvier dès 9h00.

Venez sans tarder faire le plein de livres. Beaucoup de nouveautés vous attendent !

Toute l'équipe vous souhaite un très joyeux temps des fêtes !

Information : 450 224-4137
www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

871, chemin des Hauteurs, C.P. 18
Saint-Hippolyte, Québec,
J8A 3P4

À NE PAS MANQUER !

12 JANVIER

Actineige

7 AU 16 JANVIER

INSCRIPTIONS

Session de cours hiver / printemps

25 JANVIER

Début des cours

15 FÉVRIER

Festival d'hiver de Saint-Hippolyte
11h à 16h

LUNDI 13 JANVIER

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL

19 h 30, à l'église paroissiale.



Cliquez pour voir

www.saint-hippolyte.ca



MESSAGE IMPORTANT DE VOTRE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS : DÉNEIGEMENT

L'hiver est à nos portes et nous désirons vous rappeler les règles établies pour que le déneigement de nos routes se fasse de façon sécuritaire et rapide.

La Municipalité est responsable de plus de 165 kilomètres de routes et pour permettre que le déneigement soit fait efficacement, nous demandons aux citoyens de respecter les consignes suivantes :

- Bien identifier, à l'aide de balises de couleur appropriée, les murs, les haies, les clôtures et autres éléments paysagés ou structuraux présents en bordure de la route. Ces éléments doivent être situés à 60 cm de l'emprise de rue (ligne de terrain)*.
- Quant aux abris d'hiver, ils doivent être situés à plus d'un mètre de l'emprise de rue.*
- Les boîtes à ordures, poubelles,

bacs de recyclage et boîtes aux lettres doivent être bien nettoyés. Lors de la journée de cueillette, s'assurer que les poubelles et bacs de recyclage soient disposés de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement. Les contenants doivent être situés en bordure de la rue, sur le terrain de la résidence desservie par le service.

- En période d'hiver, le stationnement sur les voies publiques est interdit du 15 novembre au 23 décembre, du 27 au 30 décembre, et du 3 janvier au 1^{er} avril, entre minuit et 7h.

- Dans toutes les rues de la municipalité, il est interdit de déposer la neige.

Merci de votre collaboration et bon hiver !

* Article 5.2.1.1 du règlement de zonage 863-01.

LOISIRS ET PLEIN AIR

COURS DE SKI DE FOND - INSCRIPTIONS

Centre de plein air Roger-Cabana / 2060, chemin des Hauteurs

PROLONGEMENT DES INSCRIPTIONS JUSQU'AU 18 DÉCEMBRE

EN LIGNE : www.saint-hippolyte.ca

SERVICE DES LOISIRS : 2252 chemin des Hauteurs

TARIF : 90 \$ / Non-résidents : 110 \$

Politique familiale (être citoyen de Saint-Hippolyte) :

1 ^{er} enfant	tarif régulier
2 ^e enfant	10 \$ de rabais
3 ^e enfant	20 \$ de rabais

Le prix inclus l'affiliation à Ski de fond Québec et Ski de fond Canada. Les passes de saison de Saint-Hippolyte sont non incluses.

COURS

JEANNOT LAPIN

4 à 6 ans / 2009 à 2007 (selon le niveau technique)

JACK RABBIT

6 à 12 ans / 2007 à 2001 (selon le niveau technique)

N.B. : L'enfant sera classé en fonction de ses aptitudes. Place limitée.



Quand : Les cours auront lieu les dimanches du 5 janvier au 23 février 2014

INFORMATION :

En ligne : www.saint-hippolyte.ca

Quoi de neuf ?
École de ski de fond

Service des loisirs :
450-563-2505, poste 2231

LA JOURNÉE ACTINEIGE

UNE JOURNÉE DE DÉCOUVERTES ET D'ACTIVITÉS !

DIMANCHE LE 12 JANVIER
9h à 16h

Centre de plein air Roger-Cabana
2060, chemin des Hauteurs

VEZ EN GRAND NOMBRE
C'EST UN RENDEZ-VOUS !

Billet journalier gratuit aux enfants accompagnés d'un adulte.

Location de raquettes à 50 % lors de cette journée.



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Gilles Beauregard

Finances & administration,
Communications & Culture

450 563-2505 #2507
gbeauregard@saint-hippolyte.ca



Yves Dagenais

Travaux publics

450 563-2505 #2503
ydagenais@saint-hippolyte.ca



Chantal Lachaine

Services communautaires,
Loisirs

450 563-2505 #2502
clachaine@saint-hippolyte.ca



Denis Lemay

Sécurité publique

450 563-2505 #2506
dlemay@saint-hippolyte.ca



Donald Riendeau

Service de l'urbanisme

450 563-2505 #2504
driendeau@saint-hippolyte.ca



Philippe Roy

Environnement

450 563-2505 #2505
proy@saint-hippolyte.ca

LOISIRS ET PLEIN AIR

PATINOIRES EXTÉRIEURES OUVERTURE : 21 DÉCEMBRE 2013

PARC CONNELLY 450-563-3200 / PATINOIRE ÉCLAIRÉE

Adresse : 10, 11^e Avenue

Horaires d'utilisation : 10h à 21h30, 7 jours / semaine

Horaires de surveillance :

15h à 21h30 Semaine

10h à 21h30 Week-ends & congés scolaires

PARC BOURGET

Adresse : 30, rue Bourget (secteur école des Hauteurs)

Horaires d'utilisation :

8h30 à 17h Semaine

10h à 17h Week-ends & congés scolaires

PLAGE MUNICIPALE / PATINOIRE ÉCLAIRÉE

Adresse : 873, chemin du lac de l'Achigan

Horaires d'utilisation :

10h à 21h30 7 jours / semaine

CENTRE DE PLEIN AIR ROGER-CABANA

Adresse : 2060, chemin des Hauteurs

Horaires / Accueil : 9h à 16h

Ouvert : Tous les week-ends à partir du 21 décembre jusqu'au 1^{er} avril et durant la semaine de relâche du 3 au 7 mars. Fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier

INFO : 450 563-2505 # 2240

Web : www.saint-hippolyte.ca

SENTIERS DE SKI DE FOND ET RAQUETTE - SUR PLACE

Inscription et enregistrement • cantine de dépannage • matériel de fartage • accès aux toilettes • service de location de raquettes et skis de fond.

SENTIER DE GLACE EN FORÊT - VENEZ PATINER !

Horaires d'utilisation :

9h à 16h Semaine

9h à 16h Week-ends & congés scolaires (accueil)



CULTURE ET ÉVÉNEMENTS

La Municipalité entend contribuer de façon significative à la qualité de vie de sa population et à son épanouissement social, communautaire et culturel en favorisant l'accès à différentes activités de loisirs et de plein air, de culture et d'événements. Consultez mensuellement l'Action municipale, insérée dans le journal Le Sentier et visitez le site Internet de la Municipalité régulièrement pour connaître la programmation et le détail des activités.

INFO : www.saint-hippolyte.ca

À venir : Actineige - 12 janvier / Festival d'hiver de Saint-Hippolyte - 15 février / Sortie Art-bus - mars / Conférence-voyage - avril / Exposition - mai.



AVIS IMPORTANT !

Dorénavant, deux sessions de cours par année vous seront proposées :

- Automne
- Session fusionnée hiver / printemps

SESSION DE COURS 2014

Pour connaître les cours offerts, consultez l'**INFO loisirs & culture** sur le WEB au www.saint-hippolyte.ca. La brochure **INFO loisirs & culture** sera également livrée aux Hippolytois durant la période des fêtes.

Période d'inscriptions : 7 au 16 janvier

Début des cours : Samedi 25 janvier

FESTIVAL D'HIVER DE SAINT-HIPPOLYTE

SAMEDI LE 15 FÉVRIER 2014*

11h à 16h / Activité familiale - Entrée gratuite

Centre de plein air Roger-Cabana / 2060, chemin des hauteurs

Petits et grands seront ravis par la programmation proposée :

Animation, feu de joie, musique, jeux gonflables, chasse aux trésors, tours de traîneaux à chiens (\$), sentier de glace en forêt, randonnée en raquettes, skis de fond et plus encore !

Venez profiter des plaisirs de l'hiver !

La location de raquettes et de skis de fond est gratuite durant la journée du Festival.

* Annulé en cas de mauvais temps (pluie - tempête)



Photo : Nancy Petit

EXPO-DUO // PIERRE ET PAPIER En tournée

Maison de la culture de Saint-Hippolyte

Organisé par le Service de la culture et événements, l'expo-duo s'est terminée le 1^{er} décembre. Lors du vernissage, une quarantaine de visiteurs sont venus rencontrer les deux artistes de la région des Laurentides Mireille Dubreuil, sculpteure et Renée Filion, artiste peintre.

L'exposition a reflété le talent des deux femmes : La force et la douceur, la stabilité et la mouvance... Une exposition agréable à regarder. Tout s'harmonisait entre les sculptures et les toiles en papier.

Félicitations à Renée et Mireille.

de gauche à droite :
Renée Filion, Mireille Dubreuil



RECRUTEMENT BÉNÉVOLES

Le Service de la culture et événements souhaite compléter son équipe de bénévoles. Vous aimeriez vous impliquer d'une quelconque façon dans les activités et les événements comme le Festival d'hiver, la Fête nationale, Pic-Nic Électrique, les sorties Art-bus, les expositions, Montagne-Art, il suffit de spécifier vos champs d'intérêts ainsi que vos coordonnées à l'adresse suivante : fvincent@saint-hippolyte.ca

- Accueil
- Accompagnateur Art-bus / Sorties culturelles
- Achats
- Aide à la logistique
- Animation
- Ateliers créatifs / Bricolage
- Billetterie
- Coin BBQ / Service et bar
- Décoration
- Montage et démontage (salles et événements)
- Préparation, gestion du matériel et inventaire
- Soutien technique
- Signalisation
- Stationnement



Photo : Nancy Petit

LE CHAUFFAGE AU BOIS

Le chauffage résidentiel au bois constitue une source importante d'émission de contaminants dans l'air aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des résidences.

En effet, lors de la combustion, un poêle ou foyer non certifié mal entretenu et mal utilisé, émet une grande quantité de particules fines dans l'atmosphère. Celles-ci peuvent avoir des effets nocifs sur la santé des gens sensibles à la pollution de l'air.

En vigueur depuis le 1^{er} septembre 2009, le Règlement sur les appareils de chauffage au bois vise à interdire, au Québec, la fabrication, la vente et la distribution d'appareils de chauffage au bois non conformes aux normes environnementales de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) ou de l'United States Environmental Protection Agency (US EPA). Ce règlement s'applique à tout poêle, fournaise, chaudière et foyer encastrable ou préfabriqué conçus pour ne brûler que du bois sous toutes ses formes.

En appliquant ce règlement, les propriétaires d'appareils de chauffage au bois permettent une protection accrue de la qualité de l'air, particulièrement en hiver, moment où ce type de chauffage est le principal responsable des valeurs élevées de particules fines dans l'air. De plus, ce règlement exige que les fabricants et les boutiques vendent exclusivement des appareils ayant été homologués et certifiés de technologie avancée.

Les nouveaux appareils répondant aux normes EPA :

- réduisent de 60 à 90 % les émissions de particules et de fumée;
- consomment 33 % moins de combustible pour une même production de chaleur.

Voici comment augmenter l'efficacité de votre appareil de chauffage au bois tout en réduisant les émissions de polluants :

- Faites installer votre appareil certifié par un professionnel pour assurer le respect des normes;
- Suivez les instructions d'entretien du fabricant;
- Apprenez à détecter les signes d'une mauvaise combustion :
 - installez un thermomètre sur le tuyau de fumée;
 - assurez-vous de garder la température de la fumée entre 350°F et 400°F;
 - éliminez le plus possible la créosote.
- Utilisez du bois propre et sec :
 - Utilisez du bois sec qui a été coupé, recouvert et mis à sécher pendant au moins 6 mois. Les bûches grises et fissurées aux extrémités sont prêtes à être utilisées;
 - Brûlez du bois dur (chêne, érable, bouleau jaune) plutôt que du bois tendre (épinette, pin, sapin);
 - Utilisez uniquement du papier journal propre, du carton compressé ou du bois d'allumage sec pour démarrer le feu;
 - **N'utilisez jamais d'essence, de kérosène, ou d'autre accélérateur;**
 - **Ne brûlez ni ordures, ni plastique, ni bois peint ou traité, car ceux-ci libèrent des produits toxiques dans l'air.**
- Amorcez votre feu en favorisant une bonne admission d'air.

- Enlevez l'excédent de cendres afin de ne pas bloquer les orifices d'entrée d'air.
- Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année.

En avril 2013, la Municipalité de Saint-Hippolyte adhère au programme « Changez d'air ! » de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, visant le retrait et le remplacement jusqu'à concurrence de dix (10) vieux appareils de chauffage au bois sur son territoire. Ainsi, dix (10) citoyens, propriétaires d'un ancien appareil admissible, se sont prévalus en 2013 d'une remise pouvant aller jusqu'à 700 \$, en plus de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air de notre communauté.



NE LAISSEZ PAS LE FEU GÂCHER VOTRE TEMPS DES FÊTES !

Les risques d'incendie demeurent présents, surtout durant la période des fêtes. Les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous rappellent certains conseils de prudence tels que vérifier le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée, installer votre sapin de Noël naturel loin du foyer et des plinthes électriques. Aussi, utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC et ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance ou près de tout objet inflammable. Pour plus d'information sur les mesures à prendre, visitez le site securitepublique.gouv.qc.ca à la section *Sécurité incendie*.

RAPPELS

Les **sapins de Noël** seront ramassés par la Municipalité afin d'en assurer la valorisation et les détourner du site d'enfouissement. La collecte se déroulera du mardi 14 au vendredi 17 janvier 2014. Il est nécessaire de **s'inscrire** à la liste de la Municipalité pour bénéficier de ce service en composant le 450.563.2505. Les inscriptions doivent se faire au plus tard le vendredi 10 janvier 2014.



Surveillez l'arrivée du **calendrier des collectes 2014** intitulé Guide du parfait récupérateur 2014 dans votre boîte postale d'ici la fin décembre !

La collecte du recyclage dans le **secteur 2** aura lieu le **jeudi 26 décembre** au lieu du **mercredi 25 décembre**.

La collecte du recyclage dans le **secteur 1** aura lieu le **jeudi 2 janvier** au lieu du **mercredi 1^{er} janvier**.



Il est encore temps de bénéficier de la **subvention pour l'achat de couches lavables** : vous avez jusqu'au 20 décembre pour vous inscrire pour l'année 2013. Pour informations, communiquez avec Mme Mélanie Paquette au 450.563.2505, poste 229

